



PROGRAMME DE TIR 2025

Remaufens, le 20 mars 2025

Les tireurs astreints de Remaufens sont invités à effectuer leurs tirs obligatoires pour l'année 2025 au stand des Marais à Châtel-St-Denis, selon les dates suivantes :

Vendredi 16 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi 13 juin de 18 h 00 à 20 h 00

Vendredi 29 août de 18 h 00 à 20 h 00

Le bureau ouvre 1/4 h avant les tirs
et ferme 1/2 h avant la fin des tirs.

Les livrets de tir et de service, la feuille d'invitation et une pièce d'identité doivent être présentés au bureau.

Le tir fédéral en campagne aura lieu à Porsel les :

Vendredi 23 mai de 18 h 00 à 20 h 00

Samedi 24 mai de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 30

Dimanche 25 mai de 9 h 00 à 11 h 30

D'autre part, les tirs de Commune se dérouleront également à Châtel-St-Denis :

Mercredi 2 juillet de 17 h 00 à 20 h 00

Mercredi 9 juillet de 17 h 00 à 20 h 00

CONSEIL COMMUNAL DE REMAUFENS